

ÉTAT DE L'UNION

2018

#SOTEU

Le président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker a prononcé son quatrième discours sur l'état de l'Union devant le Parlement européen le mercredi 12 septembre. Différents sujets ont été abordés.

Chaque année, en septembre, le Président de la Commission européenne prononce devant le Parlement européen son discours sur l'état de l'Union dans lequel il dresse le bilan de l'année écoulée et esquisse les priorités pour l'année à venir. Il y expose également la manière dont la Commission européenne s'attaquera aux défis les plus pressants de l'Union, ainsi que ses idées pour façonner l'avenir de celle-ci. Ce discours est suivi d'un débat en plénière avec les députés au Parlement européen.

Dans un monde où l'ordre international d'après 1945 est mis en cause, le président de la Commission a appelé l'Europe à devenir un «acteur global» grâce à la puissance politique économique et militaire partagée de ses États membres. Il a plaidé en faveur d'une Union européenne de la défense. Devenir plus «responsables» et plus «indépendants» pour prendre de «l'influence sur le cours des affaires mondiales», tel est le vœu exprimé par Jean-Claude Juncker qui a déclaré : «Cette conviction qu'unis nous sommes plus grands est l'essence même de ce que veut dire faire partie de l'Union européenne».

Pour renforcer la capacité «à parler d'une seule voix en matière de politique étrangère», la Commission propose à nouveau de passer au vote à la majorité qualifiée «dans certains domaines des relations extérieures de l'UE». Aujourd'hui, un seul État membre est en mesure de bloquer toute décision en matière de politique étrangère.

1

La Commission européenne propose de mettre fin, à partir de 2019, aux changements d'heure saisonniers en Europe, tout en laissant les États membres libres de décider une fois pour toutes s'ils veulent appliquer de façon permanente l'heure d'été ou l'heure d'hiver. La Commission encourage la consultation aux niveaux national et européen afin de garantir une approche coordonnée entre les États membres.

2

La Commission a présenté trois nouvelles propositions ambitieuses visant à garantir une solidarité totale de l'Union dans le domaine des migrations et une meilleure protection des frontières extérieures de l'Europe. Ces trois nouvelles initiatives ont pour but de favoriser un compromis global sur la réforme en cours du régime d'asile de l'Union. Les propositions définissent un nouveau degré d'ambition pour le corps européen de garde-frontières et de

garde-côtes et l'agence de l'Union européenne pour l'asile, dont le renforcement doit permettre aux États membres de bénéficier à tout moment d'un appui opérationnel total de la part de l'Union. La Commission propose également de rendre les procédures de retour plus efficaces en actualisant les règles européennes en vigueur et pose de nouveaux jalons dans le domaine de la migration légale, élément essentiel d'une politique migratoire équilibrée.

3 Pour garantir que les élections au Parlement européen de l'année prochaine seront organisées d'une manière libre, équitable et sûre, le Président a annoncé une série de mesures concrètes, notamment une plus grande transparence concernant les publicités à caractère politique en ligne, ainsi que la possibilité d'imposer des sanctions en cas d'usage illégal de données à caractère personnel dans le but d'influencer de manière délibérée le résultat des élections européennes. Les propositions de la Commission doivent permettre de faire face aux menaces potentielles pesant sur les élections et de renforcer ainsi la résilience des systèmes démocratiques de l'Union.

4 Les contenus à caractère terroriste, qui représentent un risque très réel pour la société européenne, survivent et continuent à circuler en ligne. C'est dans les premières heures suivant leur apparition en ligne que les contenus à caractère terroriste causent le plus grand tort, en raison de la vitesse à laquelle ils se propagent. Aussi la Commission propose-t-elle un délai contraignant d'une heure pour la suppression d'un contenu, suivant l'émission d'une injonction de suppression par une autorité nationale compétente.

5 La Commission européenne propose aussi une nouvelle «Alliance Afrique - Europe pour des investissements et des emplois durables» visant à fortement dynamiser les investissements privés en Afrique, à renforcer les échanges, à créer des emplois et à investir dans l'éducation et les compétences. Le paquet adopté aujourd'hui repose sur les engagements pris lors du sommet Union africaine - Union européenne (link is external) qui s'est tenu en novembre dernier à Abidjan et durant lequel les deux continents ont décidé de renforcer leur partenariat. Il expose les principaux volets d'action en faveur d'un programme économique renforcé pour l'UE et ses partenaires africains.

6 Au cours de son discours sur l'état de l'Union, Jean-Claude Juncker a également fait quelques remarques relatives au Brexit. Dans ce seul passage prononcé en anglais, le président de la Commission a brièvement rappelé les trois "principes" qui doivent guider les négociations du côté européen : on ne peut quitter l'UE et rester dans le marché unique, encore moins "à la carte" ; il faut préserver l'absence de frontière entre les deux Irlande ; le Royaume-Uni "ne sera jamais, à nos yeux, un pays tiers comme les autres".

7 Enfin, la Commission européenne a suggéré des moyens pour améliorer la capacité de l'Union européenne à agir davantage et plus efficacement sur la scène internationale. En particulier, le Président Juncker a proposé que les États membres s'appuient sur les règles actuelles de l'UE pour passer du vote à l'unanimité au vote à la majorité qualifiée dans certains domaines de la politique étrangère et de sécurité commune (PESC) de l'UE. L'Union européenne verrait ainsi sa position dans le monde renforcée, devenant un acteur plus apte à influencer sur le cours des événements mondiaux et à assumer des responsabilités internationales.

La Commission a identifié trois domaines spécifiques dans lesquels ce changement pourrait être opéré, permettant ainsi à l'Union européenne de mieux promouvoir ses valeurs à travers le monde, de défendre ses intérêts et de décider rapidement lorsqu'il s'agit

- 1) de réagir collectivement à des violations des droits de l'homme,
- 2) d'appliquer des sanctions efficaces
- 3) de lancer et gérer des missions civiles de sécurité et de défense.

Source : site <https://europa.eu>

Retrouvez plus d'informations sur https://ec.europa.eu/commission/priorities/state-union-speeches/state-union-2018_fr

